

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département du Bas-Rhin

**MAIRIE**

DE

**HENGWILLER**

**67440 MARMOUTIER**

**☎ 03.88.70.62.28**

**www.hengwiller.fr**

**mairie.hengwiller@orange.fr**

Séance du Conseil Municipal du 28 octobre 2020

Sous la présidence de M. le Maire

Nombre de conseillers : 11  
Conseillers en fonction : 11  
Conseillers Présents : 10

Date de convocation : 21 octobre 2020

Etaient présents : UHLMANN Christian – KIEFFER Christophe – BURGER Patrick – OERTEL Christian – FRENKEL Jean-Louis – BIANCHI Nathalie – AURORE Andres – HEIM Raphaël – DIETRICH Nathalie

M. FRITZ Julien, conseiller municipal, a rejoint la séance au point 11 Résultat du concours communal des Maisons fleuries.

La séance initialement prévue à 20 h 15 a été avancée à 18 h 30 en raison du couvre-feu instauré par le gouvernement.

Le Maire demande à rajouter le point 13 Commission de contrôle des listes électorales et le point 14 Délégations consenties au Maire, à l'ordre du jour. Le conseil municipal autorise le maire à rajouter le point 13 Commission de contrôle des listes électorales –et le point 14 Décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Désignation du Secrétaire de séance
- 2) Approbation du PV de la séance du 15 septembre 2020
- 3) Renouvellement du contrat d'engagement de M. MILLEMANN Laurent
- 4) Renouvellement du contrat d'engagement de M. MILLEMANN René
- 5) Augmentation du loyer des deux logements communaux
- 6) Dédommagement des dégâts occasionnés par le passage d'un camion au centre du village
- 7) Devis concernant la mise en souterrain des réseaux Orange rue du Schneeberg
- 8) Tarifs réglementés de vente de l'électricité
- 9) Constat d'huissier rue du Schneeberg et rue de Birkenwald avant le démarrage des travaux Devis
- 10) Demande de subventions Croix Rouge et Restaurant du Cœur
- 11) Résultats du concours communal des Maisons fleuries.

- 12) Communications et divers (Ouverture des plis du marché PLU – Compte-rendu de la réunion concernant l'aménagement des parcelles dans la zone AU à la sortie du village vers Reinhardsmunster - Pose du Sapin de Noël et Guirlande, réfection portail du cimetière, récupération charrettes et roues auprès d'un particulier destiné au décor floral de la commune)
- 13) Commission de contrôle des listes électorales
- 14) Décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire

#### **2020-08-01 – Désignation du Secrétaire de Séance**

M. Patrick BURGER est désigné secrétaire de la séance à l'unanimité des membres présents.

#### **2020-08-02 – Adoption du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2020**

Le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

#### **2020-08-03 – Renouvellement du contrat d'engagement de M. MILLEMANN Laurent**

Le Maire informe le conseil municipal que le contrat d'engagement de M. MILLEMANN Laurent agent de maîtrise contractuel recruté par la commune arrive à échéance le 31 décembre 2020. Par conséquent, il propose au conseil municipal de transformer ce contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Décision du Conseil Municipal

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de déclarer la vacance de poste d'agent de maîtrise contractuel auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et de transformer le contrat à durée déterminée de M MILLEMANN Laurent en contrat à durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. L'agent sera rémunéré comme suit :

- 7/35<sup>ème</sup> par semaine sur la base de l'IM 495 (valeur 1.1.2020) en qualité d'agent de maîtrise principal contractuel.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le maire à signer le contrat d'engagement à durée indéterminée avec l'agent concerné.

#### **2020-08-04 – Renouvellement du contrat d'engagement de M. MILLEMANN René**

Le Maire informe le conseil municipal que le contrat d'engagement de M. MILLEMANN René agent de maîtrise contractuel recruté par la commune arrive à échéance le 31 décembre 2020. Par conséquent, il propose au conseil municipal de renouveler le contrat de M MILLEMANN René pour une nouvelle période de 3 ans soit jusqu'au 31 décembre 2023.

## Décision du Conseil Municipal

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de déclarer la vacance du poste d'agent de maîtrise contractuel auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et de renouveler le contrat de M. MILLEMANN René comme suit :

- pour une période de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 soit jusqu'au 31 décembre 2023 à raison de 8/35<sup>ème</sup> par semaine sur la base de l'IM 495 (valeur 1.1.2020) en qualité d'agent de maîtrise principal contractuel.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le maire à signer le contrat de renouvellement avec l'agent concerné.

### **2020-08-05 – Augmentation du loyer des deux logements communaux.**

Le maire informe le conseil municipal que les loyers des logements communaux conformément aux contrats de locations peuvent suivre l'augmentation de l'indice de référence des loyers à la date anniversaire de la prise de location. Par conséquent, il propose au conseil municipal d'augmenter les deux loyers des logements communaux aux dates anniversaires de la prise de location, à savoir :

- Pour le logement au-dessus de la mairie à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2021
- Pour le logement au-dessus de l'école à la date du 1<sup>er</sup> décembre 2021

En fonction de l'indice de référence des loyers publié par l'Insee qui permettra de calculer l'augmentation du loyer à la date anniversaire de location.

Le Maire rappelle au conseil municipal que les loyers des deux logements n'ont pas été augmentés précédemment.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide après délibérations d'augmenter les deux loyers en fonction de l'indice de référence des loyers publié par l'Insee à la date anniversaire de location, à savoir :

- Pour le logement au-dessus de la mairie à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2021
- Pour le logement au-dessus de l'école à la date du 1<sup>er</sup> décembre 2021

### **2020-08-06 – Dédommagement des dégâts occasionnés par le passage d'un camion au centre du village**

Le maire informe le conseil municipal qu'un ensemble routier appartenant à la Société GHESTEM MAUBEUGE à 59750 FEIGNIES a endommagé un panneau situé en hauteur à l'angle de la rue de Birkenwald et de la Grand'rue.

Le montant des dégâts a été évalué à 250 € et un accord amiable a été conclu avec l'entreprise qui a émis un chèque de 250 € au bénéfice de la commune.

Le conseil municipal, après avoir pris acte de ces informations, autorise le maire à signer l'accord amiable avec l'entreprise et à encaisser le chèque de 250 € sur le budget communal.

### **2020-08-07 – Devis concernant la mise en souterrain des réseaux Orange rue du Schneeberg**

Le Maire informe le conseil municipal que les frais d'ingénierie et d'étude pour la mise en souterrain du réseau téléphonique existant dans la rue du Schneeberg s'élève à 4.584 € selon un devis établi par le réseau Orange. Ce devis ne comprend pas les travaux de pose des gaines qui seraient à réaliser par la commune.

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

### **2020-08-08 – Tarifs réglementés de vente d'électricité**

Le Maire informe le conseil municipal qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 la commune a la possibilité de continuer à bénéficier des tarifs réglementés commercialisés par Electricité de Strasbourg en sa qualité de « fournisseur historique parce que la commune emploie moins de 10 salariés. Les tarifs réglementés permettent de maîtriser le budget électricité de la collectivité puisqu'ils augmentent uniquement sur décisions des pouvoirs publics. Ces tarifs réglementés ne suivent pas les fluctuations de prix des offres de marché dont les prix peuvent varier de manière significative.

Le conseil municipal a pris acte de ces informations et autorise, à l'unanimité des membres présents, le maire à signer l'attestation d'éligibilité aux tarifs réglementés afin de pouvoir continuer à bénéficier des tarifs réglementés commercialisés par Electricité de Strasbourg.

### **2020-08-09 – Constat d'huissier de la rue du Schneeberg et de la rue de Birkenwald avant le démarrage des travaux – Devis**

Le maire soumet au conseil municipal le devis établi par la Société Civile Professionnelle KALETA ET VACCARO Huissiers de Justice associés à Saverne pour un montant de 250 € H.T. concernant l'élaboration d'un constat avant les travaux de busage et de restauration des fossés de la rue de Birkenwald et de la rue du Schneeberg.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le maire à signer le devis pour acceptation.

### **2020-08-10 – Demande de subventions Croix et Restaurant du Cœur**

Le Maire propose au conseil municipal d'attribuer une subvention de 50 € à chacune des associations en raison de la crise économique.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, après délibérations décide d'accorder les subventions suivantes :

50 € aux Restaurants du Cœur  
50 € à la Croix Rouge

D'inscrire cette dépense détaillée au budget primitif de la commune article 6574.

## **2020-08-11 – Résultats du concours communal des Maisons Fleuries**

Le conseil municipal, après délibérations, à l'unanimité des membres présents et en fonction des critères de sélection établis par le jury du concours des maisons fleuries, attribue les prix comme suit :

1 <sup>er</sup> prix	BURGER Patrick	90 €
2 <sup>ème</sup> prix	UHLMANN Annie	80 €
3 <sup>ème</sup> prix	QUIEVREUX Isabelle	70 €
4 <sup>ème</sup> prix	KIEFFER Brigitte	70 €
5 <sup>ème</sup> prix	ANDRES Aurore	50 €
6 <sup>ème</sup> prix	RAUNER Marlyse	45 €
7 <sup>ème</sup> prix	GASSER Marie-Thérèse	35 €
8 <sup>ème</sup> prix	WERST Yolande	35 €
9 <sup>ème</sup> prix	KIEFFER Zohra	35 €

Les sommes attribuées à chaque lauréat seront virées sur le compte bancaire que chaque intéressé nous aura communiqué.

## **2020-08-12 – Communications et divers**

### **Ouverture des plis concernant le marché PLU (Plan Local d'Urbanisme**

Le maire informe les conseillers que l'ouverture des plis concernant les appels d'offres des travaux de révision du plan local d'urbanisme aura lieu le mercredi 18 novembre 2020 à 9 H en présence de la Commission d'Appel d'Offres (Mrs. UHLMANN Christian – KIEFFER Christophe – BURGER Patrick, membres titulaires Mme ANDRES Aurore, de Mrs FRENKEL Jean-Louis et HEIM Raphaël membres suppléants) ainsi que des membres du conseil municipal qui souhaitent y participer.

### **Urbanisme :**

Le maire communique au conseil municipal les documents d'urbanisme suivants :

M. KOELSCH Alain a déposé une déclaration de travaux concernant un abri de jardin et une clôture rue du Schneeberg Section2 parcelle 140.

M. SALI Michaël a déposé une demande de permis de construire une maison d'habitation rue de Birkenwald section 1 parcelle issue du fractionnement des parcelles 200/203.

### **Compte-rendu de la réunion concernant l'aménagement des parcelles dans la zone AU à la sortie du village vers Reinhardsmunster**

Le maire informe le conseil municipal d'un projet d'aménagement de la zone AU à la sortie du village vers Reinhardsmunster.

### **Pose du Sapin de Noël et mise en place de la guirlande**

Il a été décidé d'installer le sapin de Noël le samedi 14 novembre et de mettre en place la guirlande le samedi le 21 novembre 2020.

### **Divers**

Le maire informe le conseil municipal que la commune a récupéré une ancienne charrette ainsi que des roues auprès d'un particulier pour le décor floral de la commune.

Le maire informe le conseil que la future Collectivité Européenne d'Alsace à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 va engendrer la renumérotation de quelques routes dans les deux départements car certaines portent aujourd'hui des numéros identiques dans les deux départements.

Le maire informe le conseil municipal qu'il a procédé à la réfection de la porte du cimetière. Le coût des matériaux utilisés s'élève à 500 € environ.

### **Extension de l'Entreprise KUHN – Monswiller**

Le maire informe le conseil municipal qu'une concertation préalable est en cours concernant le projet d'extension de l'Entreprise KUHN à Monswiller et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme. Dans le cadre de cette concertation publique relative à l'extension de l'entreprise KUHN, des registres de concertation sont mis à disposition du public à partir du 02/11/2020 dans toutes les communes du périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Saverne. Ces registres sont accompagnés de documents de synthèse présentant le projet.

### **2020-08-13 – Commission de contrôle de la liste électorale**

Le maire indique au conseil municipal qu'en date du 4 juin 2020 Mrs UHLMANN Christian et Patrick BURGER, adjoints, avaient été désignés pour contrôler les travaux réalisés par le maire sur la liste électorale. Or les adjoints et les conseillers titulaires d'une délégation ne peuvent pas siéger dans la commission chargée de contrôler les travaux effectués sur la liste électorale et de statuer sur les éventuels recours formulés par les électeurs.

Dans ces conditions, il convient de désigner un conseiller municipal titulaire et un suppléant. Mme DIETRICH Nathalie et M.FRITZ Julien se portent candidats, respectivement en tant que titulaire et suppléant.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte les candidatures de Mme DIETRICH Nathalie en tant que titulaire et M. FRITZ Julien en tant que suppléant.

**2020-08-14 – Décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire**

Date de réception DIA	N° d'enregistrement	Bien concerné	Suite donnée
25/10/2020/	05/2020	Section 2 parcelle144 Rue du Schneeberg MERTZ /BIANCHI	Pas de préemption

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

Le Maire,

Marcel BLAES

UHLMANN Christian

KIEFFER Christophe

BURGER Patrick

OERTEL Christian

FRENKEL Jean-Louis

ANDRES Aurore

HEIM Raphaël

FRITZ Julien

DIETRICH Nathalie